



Déclaration des élu-e-s CGT au Comité Technique du Morbihan 9 juin 2015

M. le Président,

Ce Comité Technique Local se déroule alors que tous les clignotants sont au rouge. Le chômage progresse toujours, le pouvoir d'achat des salariés baisse et la croissance se fait encore attendre. Pour la CGT, c'est bien la preuve que les politiques d'austérité sur fond d'inégalités scandaleuses dans la répartition des richesses conduisent à l'impasse aussi bien en France que dans tous les pays où elles sont appliquées.

La DGFIP n'est bien sûr pas à l'écart de ces politiques, elle qui, chaque année, doit faire face aux suppressions d'emplois et aux budgets de fonctionnement en baisse.

Ses agents voient leur pouvoir d'achat baisser, les plans de promotion diminuer et les réformes régressives se multiplier. Bien travailler à la DGFIP devient de plus en plus difficile.

Ce comité technique doit traiter des conditions de vie au travail dans le Morbihan. La CGT aurait préféré que ce point soit abordé en début de CTL, tellement le sujet est important.

À la DGFIP, les incessantes restructurations ne résolvent en rien les manques criants de personnels. Vous adaptez les missions aux moyens et l'Homme doit s'adapter au travail toujours trop important. Et les agents n'en peuvent plus.

L'article L. 4121-2 du code du travail rappelle 9 principes généraux de prévention, incombant à l'ensemble des employeurs, dont celui-ci :

– **adapter le travail à l'Homme** en particulier en ce qui concerne la conception des postes de travail ainsi que le choix des équipements de travail et des méthodes de travail et de production en vue notamment de limiter le travail monotone et le travail cadencé et de réduire les effets de ceux-ci sur la santé. (circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique).

Ce précepte n'est malheureusement pas appliqué à la DGFIP à tel point que pour certains services, l'on nous dit que les agents doivent s'adapter à des applications informatiques qualifiées de « structurantes » !

Par ailleurs, il faut impérativement, M. le Président, nous dire ce que vous comptez faire dans le département en terme d'évolution du réseau, cette demande est portée par toutes les OS depuis longtemps. La CGT, avec l'ensemble des Organisations Syndicales, souhaite que ce sujet soit abordé en début de Comité Technique.

Le TBVS dénombre 24 réunions statutaires en 2014. À quoi bon le dialogue social, si vous n'entendez pas nos revendications :

- **Arrêt des suppressions d'emplois , comblement des postes vacants**
- **Création de postes**
- **Reconnaissance des qualifications**
- **Augmentation des salaires**